

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

France 2023 : quel cap pour l'hôpital ?

Question écrite n° 13648

Texte de la question

M. Damien Maudet alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la forte dégradation de la prise en charge hospitalière en France. « C'est accablant. On touche à l'urgence vitale, il y a une mise en danger de la santé des Français. ». C'est le cri d'alerte lancé par Marc Noizet, président SAMU-Urgences de France. Un cri d'alerte qui fait suite à un été en enfer dans les hôpitaux du pays. Face à la détresse des hospitaliers, face à des prises en charge dégradées pour les concitoyens, M. le ministre choisit le déni lorsqu'il affirme que « le système hospitalier a été robuste, l'hôpital fera face malgré la canicule ». Il n'en est rien et la dernière enquête de SAMU-Urgences de France en fait le triste bilan. À Montaigu, à Fougères, à Montluçon, aux Sables-d'Olonne ou dans la Manche, les fermetures de services d'urgences sont devenues la norme dans tout le pays, souvent la nuit, mais de plus en plus de jour également. « Malheureusement, actuellement, nous ne misons plus sur la qualité des soins et la sécurité en pâtit », confiait Agnès Ricard-Hibon, porte-parole de la Société française de médecine d'urgence (SFMU) et cheffe de Service du SAMU-SMUR-SAU 95. Au total, près d'un service d'urgences sur deux a fermé au moins une fois pendant les mois de juillet et août. Et la santé des Français en pâtit. « D'ici l'année prochaine, nous devrons avoir désengorgé tous nos services d'urgence », annonçait fièrement Emmanuel Macron il y a quelques mois. Faute de pouvoir les désengorger, le Gouvernement les ferme à la pelle et encourage les Français à appeler le 15. Mais même eux ne peuvent plus faire face. « On est en moyenne à 10-12 appels par heure et par personne alors que nos recommandations sont à 7. On n'a pas la capacité de faire notre travail correctement », affirme un régulateur. Résultat, les trois-quarts d'entre eux se sont légitimement mis en grève cet été 2023. Comment assurer la prise en charge des concitoyens les plus fragiles dans de telles conditions ? Pire, la prise en charge des urgences vitales n'est même plus assurée sur le territoire. 70 % des SMUR, les véhicules d'urgences et de réanimation avec, à bord, un médecin, un infirmier et un ambulancier, n'ont pas pu fonctionner en continu. Combien d'arrêts cardiaques laissés sans réponses ? Combien d'AVC auxquels les SMUR inactifs n'ont pu apporter secours ? Combien de vies brisées faute de moyens? « L'appel est resté une demi-heure en attente, quand le médecin a décroché, le patient état en arrêt cardiaque », rapportait un témoignage de Complément d'Enquête. Pour quelques chanceux, ayant encore accès à des services d'urgences, la fin du calvaire n'est pour autant pas assurée. À force de fermetures de lits, à force de dégoûter le personnel, qui finit par déserter l'hôpital public, à force de coupes budgétaires, les patients patientent - parfois des nuits et des nuits entières sur des brancards. L'hôpital de Strasbourg, par exemple, fonctionne à 193 % de ses capacités et le personnel craque. « Même si je dois en perdre mon poste, j'en peux plus, je ne peux plus me taire. On est dans une situation de guerre permanente. Des patients peuvent rester jusqu'à 5 jours sur un brancard. Quand on est débordé, il y a plein de choses qui nous échappent (...). Et oui, il y a du risque. Aujourd'hui, dire : "Venez aux urgences vous serez bien pris en charge", c'est un mensonge. Malgré toute l'énergie que les équipes médicales essaient d'avoir », désespère un médecin. Selon les soignants, il y aurait chaque année des centaines de morts à cause de la saturation des urgences et une étude vient d'ailleurs de confirmer que si un patient de plus de 75 ans passe la nuit sur un brancard, ses chances de mourir augmentent de 50 %. « La dégradation de l'accès aux soins urgents en France ne peut plus se poursuivre », alerte Samu Urgence de France. Il lui demande alors s'il compte redonner à l'hôpital public les moyens de fonctionner dignement dans le pays à l'occasion du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE13648

Données clés

Auteur: M. Damien Maudet

Circonscription: Haute-Vienne (1re circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire

écologique et sociale

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13648
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé et prévention
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 décembre 2023, page 11107

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)